

SYNTHÈSE COLLECTIF : CONSTITUTION D'UNE FÉDÉRATION MÉDIÉVALE

À l'issue des discussions ayant été abordées durant la semaine 10, par les membres du Collectif Médiéval, quant à la création d'une Fédération Médiévale, et des résultats des sondages, vous trouverez ci-après notre sixième synthèse de travail :

- Logo de la Fédération :
 - Qui souhaite que nous adoptions le logo proposé par Mélissandre ?
 - 12 voix favorables / 15 votants

- Logo de la Fédération :
 - Des modèles de logos ou blasons sont, à nouveau, proposés par les membres du Collectif.

- Charte de la Fédération Médiévale :
 - Le Collectif approuve-t-il la Charte de la Fédération rédigée par Esclarmonde et modifiée selon les discussions du précédent post «Charte de la Fédération Médiévale» ?
 - 13 voix favorables / 15 votants

- Ouverture du Cercle des Bâtisseurs
 - Qui est pour ou contre l'ouverture du Cercle des Bâtisseurs ?
 - 13 voix favorables / 16 votants

- Philip de Villedieu :
 - Doit-on accepter l'entrée de Philip de Villedieu au sein du Cercle des Bâtisseurs, comme Président de l'A.M.E., puisque présent à la réunion des Capitaines ?
 - 15 voix favorables / 17 votants

- Règlement de mêlée :
 - De nouvelles discussions sont en cours concernant le Règlement de mêlée des Guerriers du Lendemain.

- Assurance :
 - Un point a été soulevé par Canilhac concernant l'obligation ou non, pour les associations membres adhérents, d'adhérer à l'assurance de la Fédération.

- Projet stand marché de l'histoire :
 - Un stand devait être ouvert et tenu par des membres du Collectif Médiéval à Orange, or ledit stand est remis en question en raison du peu d'avancement du projet de la Fédération.

- Conseil d'Administration de la Fédération :
 - Les membres du Collectif doivent-ils, pour ceux qui le souhaitent, faire partie du Conseil d'Administration de la Fédération, la ou les premières années de la mise en place de cette dernière ?
 - 13 voix favorables / 16 votants

- Règlement Intérieur de la Fédération :
 - Esclarmonde a proposé un Règlement Intérieur provisoire pour la Fédération Médiévale, aux fins de discussions avant toute décision.

- Résultat de la réunion avec le conseiller juridique :
 - À l'issue de la réunion avec le conseiller juridique, Méliandre a posté une synthèse de cet entretien.

- Combien de pouvoir par personne ?
 - Combien de pouvoirs de membres absents, un membre présent à la réunion du Collectif peut-il détenir ?
 - 8 voix (1 pouvoir) – 9 voix (2 pouvoirs) – 1 voix (3 pouvoirs) – 4 voix (Illimités) / 22 votants

- Membres présents à la réunion du Collectif :
 - 14 et 15 Mars 2010 à Aigues-Mortes à partir de 14H30.
 - Membres ayant confirmé leurs présences :
 - Méliandre
 - Grand Inqui
 - Esclarmonde
 - Raimond II Trencavel
 - Enguerrand de Valdore
 - Elzéar de Castillon
 - Canilhac (samedi uniquement)
 - Bragard de Gerde
 - Gaillard de Gicon (samedi uniquement)
 - Fred de Nîmes
 - Thierry Martel
 - Biérix de la Porte de Caro
 - Philip de Villedieu

Pour conclure sur les discussions et sondages de cette sixième semaine de travail du Collectif Médiévale, il a été arrêté les points suivants :

Le logo proposé par Méliandre ayant été remis en question suite au sondage mis en ligne, ledit sondage a été annulé.

De nouveaux modèles ont été proposés sur le post «Logo de la Fédération». Dès qu'un choix sera arrêté, un nouveau sondage sera ouvert.

La Charte de la Fédération Médiévale proposée par Esclarmonde, après modifications, a été adoptée conformément à la majorité des votes des membres du Collectif

L'ouverture du Cercle des Bâisseurs a été approuvée conformément à la majorité des votes des membres du Collectif.

Les conditions de fonctionnement de ce cercle doivent encore être définies avant sa mise en ligne. Ces points doivent être traités, par la mise en place de sondages, au cours de la semaine à venir.

L'«entrée» de Philip de Villedieu, en tant que Président de l'A.M.E., au sein du Collectif Médiéval a été approuvée conformément à la majorité des votes des membres du Collectif.

Ce dernier a été informé, en MP, de cette décision par Méliandre et Esclarmonde.

Le Règlement de mêlée élaboré par les GDL est toujours en cours de discussions quant aux protections des combattants et règles de sécurité lors des mêlées.

Canilhac a soulevé un point relatif à l'assurance de la Fédération. Quels seront les avantages de cette dernière pour les membres adhérant à la Fédération ? Couvrira-t-elle toutes les activités énumérées dans les Statuts ? Ne serait-il pas plus simple que chaque association conserve son assurance propre ? L'assurance de la Fédération ne devrait-elle pas uniquement couvrir les activités relatives à son fonctionnement ?

Il avait été projeté que des membres du Collectif Médiéval tiennent un stand, au Marché de l'Histoire d'Orange, relatif à la création de la Fédération. Seulement, en raison du peu d'avancement du projet, ce stand est reporté au mois de Novembre, lors du Marché de Pontoise.

Les membres du Collectif Médiéval le souhaitant seront membres du Conseil d'Administration de la Fédération, le temps de sa mise en place, conformément à la majorité des votes des membres du Collectif.

Un Règlement Intérieur provisoire a été proposé par Esclarmonde. Les membres du Collectif sont en discussion quant aux clauses dudit règlement.

Suite à une multiple donation de pouvoirs à un même membre présent à la réunion du Collectif, un sondage a été mis en ligne, pour déterminer le nombre de pouvoirs pouvant être détenus par un seul membre.

À 1 voie près, les mandataires pourront donc disposer de 2 pouvoirs des membres absents du Collectif. La liste des pouvoirs est la suivante :

- Méliandre : *Le Barde*
- Raimond II Trencavel : *Yann le Sombre et Humbert de la Tour du Pin*
- Grand Inqui : *Manchega et Capitaine Saumane*
- Esclarmonde : *Mélisende de Gent et Loup de Puilaurens*

La réunion du Collectif aura lieu les 13 et 14 Mars 2010 à Aigues-Mortes dès 14H30.

13 membres du Collectif Médiéval sur **24** participeront à cette réunion :

- Méliandre
- Bragard de Gerde
- Thierry Martel
- Enguerrand de Valdore
- Raimond II Trencavel
- Elzéar de Castillon
- Grand Inqui
- Esclarmonde
- Biétrix de la Porte de Caro
- Canilhac
- Gaillard de Gicon
- Fred de Nîmes
- Philip de Villedieu

L'organisation sera la suivante :

REPAS DU SAMEDI SOIR CHEZ FÉE BLEUE :

- Méliandre
- Bragard de Gerde
- Enguerrand de Valdore

- Raimond II Trencavel
- Elzéar de Castillon
- Grand Inqui
- Esclarmonde
- Raimond Roger
- Canilhac
- Gaillard de Gicon
- Fred de Nîmes ?
- Philip de Villedieu

COUCHAGE CHEZ FÉE BLEUE :

- Méliandre
- Bragard de Gerde
- Enguerrand de Valdore ?

COUCHAGE À L'HÔTEL CHEZ CARRIÈRE :

- Raimond II Trencavel (Chambre n° 8)
- Philip de Villedieu (Chambre n° 8)
- Elzéar de Castillon (Chambre n° 8)
- Grand Inqui (Chambre n° 2)
- Esclarmonde (Chambre n° 4)
- Raimond Roger (Chambre n° 4)

REPAS DU DIMANCHE MIDI CHEZ FÉE BLEUE :

- Méliandre
- Bragard de Gerde
- Thierry Martel
- Enguerrand de Valdore
- Raimond II Trencavel
- Elzéar de Castillon
- Grand Inqui
- Esclarmonde
- Raimond Roger
- Biéatrix de la Porte de Caro
- Fred de Nîmes ?
- Philip de Villedieu

À l'attention de tous les membres présents à la réunion : Rendez-vous devant le Café de la Bourse, le Samedi 14 Mars à 14H00.

IMPORTANT :

- Fred de Nîmes, Méliandre et Elzéar de Castillon se sont rendus, Mercredi 10 Mars à 10H00, dans les bureaux de Monsieur BELAROUSSI, conseiller en Fédération.
- Un résumé de cette rencontre a été posté par Méliandre (confère annexe jointe). Des modifications doivent être apportées aux Statuts, conformément aux points relevés par Méliandre. Tous les membres du Collectif Médiéval doivent «plancher» sur les Statuts, afin d'adapter le Règlement Intérieur en conséquence.

Synthèse (de Méliandre) de l'entretien du Mercredi 10 Mars 2010 avec Monsieur BELAROUSSI :

- Monter une fédération va nous permettre d'avoir plus de représentativité.
- Nous n'avons aucune obligation quant à un rattachement avec un éventuel ministère. De toute manière, au stade où nous en sommes, il est bien trop tôt pour y penser. Ce n'est qu'après plusieurs années d'existence que cela pourra être envisageable. Au moment venu, nous devons rencontrer les pouvoirs publics et tisser des relations avec les différents ministères concernés, notamment en les invitant sur certaines manifestations importantes et représentatives de ce que nous faisons.
- Nous devons être unanimes et soudés quant aux décisions qui pourront être prises.
- Mise en place de la Charte que nous avons déjà étudiée.
- Mise en place d'un Règlement Intérieur très détaillé. Point sur lequel nous devons nous pencher très rapidement, car bon nombre de points des Statuts y fait référence.
- Nous devons penser à mettre en place une procédure d'agrément en interne concernant les membres désirant se fédérer.
- Nous devons également mettre en place une commission de discipline, qui nous permettra de pouvoir exclure n'importe quel membre ne respectant pas les Statuts, le Règlement Intérieur, ainsi que la Charte.
Chaque membre incriminé sera convoqué devant cette commission, qui lui exposera le pourquoi de cette convocation et il pourra ainsi se défendre
- Si malgré l'exclusion, ladite association continue à se déclarer membre de la fédération et de ce fait, lui donner une mauvaise image, nous serons en droit de l'attaquer en justice et de lui réclamer des dommages et intérêts.
- Le fonctionnement de la fédération devra se rapprocher au plus près des standards démocratiques.
- Le social de la Fédération pourra être mis chez une asso existante, notamment chez celle du président qui sera élu, et donc changera chaque fois qu'il y aura un changement de président. Il nous a été toutefois conseillé, qu'à terme, nous devrions penser à avoir un siège social à Paris, mais ce n'est nullement obligatoire.